

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°4 :

AFFECTATION DEFINITIVE DES
RESULTATS 2020 – BUDGET PRINCIPAL
ET BUDGET ANNEXE

Séance ordinaire du 6 Avril 2021

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 6 avril 2021

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 30

Absent : 0

Excusés : 5

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Valérie BARLOIS – LEROUX, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU (à Françoise COSSECQ), Michel MENJUCQ (à Maël FETOUH), Daniel BALLA (à Bruno QUERE), Nathalie SOARES (à Alain MARC), Géraldine AUDEBERT (à Marie Emmanuelle DA ROCHA)

Absent :

Secrétaire : Grégoire REYDIT

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021

**DOSSIER N° 4 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2020 –
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE**

RAPPORTEUR : Jean-Georges MICOL

Après avoir entendu les comptes administratifs de la ville et du cimetière, il convient de procéder à l'affectation définitive des résultats 2020.

Exercice 2020 - Budget Ville	Résultats définitifs de l'exercice
Fonctionnement	1 664 729,80
Investissement	-923 011,56
Budget annexe - Cimetière	
Exploitation	1 151,00
Investissement	Néant

BUDGET PRINCIPAL

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice :	Excédent :	1 664 729,80
Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent :	2 080 040,07
Résultat de clôture à affecter	Excédent :	3 744 769,87

→ Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Déficit :	923 011,56
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent :	159 437,02
Résultat comptable cumulé :	Déficit :	763 574,54
Solde des restes à réaliser :		-554 545,48
Besoin réel de financement		1 318 120,02

→ Affectation du résultat de la section de fonctionnement

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	1 318 120,02
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	2 426 649,85
TOTAL	3 744 769,87

→ Transcription budgétaire de l'Affectation

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 2 426 649,85	D001 : solde d'exécution N-1 : 763 574,54	R001 : solde d'exécution N-1 R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé 1 318 120,02

BUDGET ANNEXE CIMETIERE

→ Résultat de la section d'exploitation à affecter

Résultat de l'exercice :	Excédent :	1 151,00
Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent :	10 453,14
Résultat de clôture à affecter :	Excédent :	11 604,14

→ Besoin réel de financement de la section d'investissement

Néant

→ Affectation du résultat de la section d'exploitation

En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	11 604,14
---	------------------

→ Transcription budgétaire de l'Affectation

Section d'exploitation		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 11 604,14	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : solde d'exécution N-1 R1068 : Autres réserves

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable M14 modifiée,

VU l'arrêté interministériel du 24 juillet 2000 (NOR : INTB0000431A),

VU le rapport d'orientations budgétaires en date du 23 février 2021,

VU le budget Primitif 2020 voté le 28 janvier 2020,

VU la décision modificative au B.P. 2020 du 07 juillet 2020

VU la commission des finances du 29 mars 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

35 voix POUR,

Article unique : Décide de la reprise des résultats de l'exercice 2020 et des affectations au budget primitif de la Ville et au budget annexe du cimetière 2021 dans les conditions décrites ci-dessus.

Fait et délibéré le 6 Avril 2021

LE MAIRE,



Patrick BOBET

V_h

